FICHE TECHNIQUE

Main de levage pour élément béton

DESCRIPTION DU PRODUIT

Main de levage pour élément béton, ancrage PREFA
Réf : PTAC
Acier allié traité
Poignée ergonomique
Charge maximale utile (CMU) de 1 à 10 tonnes
Coefficient de sécurité : 5
Garantie 1 an

USAGE DU PRODUIT

Pour les opérations de levage et de traction verticale et horizontale.
Accessoire à relier à une élingue (le plus souvent) servant à manipuler des éléments en **béton préfabriqués** avec point d'ancrage scellé.

CHOIX DU PRODUIT

Pour choisir sa main de levage, **vérifier la CMU** de l'élément béton à manutentionner**.**

DETAILS TECHNIQUES

C.M.U (tonnes)	Pour ancre (tonnes)	Hauteur intérieure anneau (mm)	Largeur intérieure (mm)
1,3	1 – 1,3	70	45
2,5	1,5 - 2,5	85	57
5	3 - 5	88	69
10	6 - 10	116	83

UTILISATION DU PRODUIT

Avant chaque utilisation :

- Examiner l'état du matériel
- Vérifier la bonne réception du certificat de conformité et de la notice d'utilisation livrés avec la manille
- Vérifier la présence du marquage de conformité 'CE' et du numéro de traçabilité sur la main de levage

Conseils d'utilisation et règles de sécurité à observer :

- Contrôler l'absence de criques, fissures ou autres traces d'usure
- Ne pas effectuer de réparation ou de transformation de votre propre initiative

- Lors de l'installation, vérifier que l'ensemble est bien verrouillé en maintenant l'anneau principal vers le haut.
- Respecter la charge indiquée
- Délimiter une zone de sécurité autour de la charge à manutentionner
- Respecter une température d'utilisation inférieure à 200°C
- Ne pas utiliser dans des bains de décapage ou d'acide, ni soumettre à des traitements thermiques
- Ne jamais laisser la charge en l'air sans surveillance, ni se placer dessous
- Vérifier l'absence d'obstacles à la levée de la charge
- Remplacer les mains de levage quand les marques sont devenues illisibles
- Contrôler quotidiennement les mains de levage de façon visuelle et s'assurer de leur non déformation ou usure
- Faire contrôler tous les ans minimum les mains de levage et tous les accessoires de levage par une société ou une personne compétente (plus souvent si nécessaire selon l'importance et la fréquence d'utilisation)